

ANNEXE n°1 : Plan de Domanialité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220426-2022-32DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022

Affichage : 29/04/2022

ANNEXE n° 2 : Périmètre des compétences de l'Eurométropole et de la Commune dans les ZAE

⇒ COMPÉTENCES DE L'EUROMETROPOLE SUR LES ÉQUIPEMENTS ET OUVRAGES PUBLICS INTERNES AUX ZAE

En tant que gestionnaire des équipements et ouvrages publics internes aux ZAE, l'Eurométropole a en charge :

- La réfection des voies de façade à façade, comprenant les chaussées, les trottoirs, les voies cyclables et les places de stationnement et leurs marquages afférents ;
- L'investissement et l'entretien des ouvrages d'art nécessaire à l'exploitation de la voirie ;
- L'investissement initial et l'entretien - maintenance du mobilier urbain et des panneaux, notamment ceux affectés à la sécurité des usagers, leur jalonnement et à la bonne cohabitation des circulations automobiles, douces et du transport collectif ;
- La délivrance des permissions de voirie (correspondant aux autorisations d'occupation du domaine public routier avec ancrage au sol), les Déclarations de projet de Travaux et les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) ;
- La gestion de l'éclairage public : fourniture de l'énergie ; fourniture, maintenance et entretien des candélabres et des réseaux d'éclairage ;
- Les plantations et l'entretien des arbres, terre-pleins et espaces verts ;
- Le nettoyage horizontal de l'ensemble des espaces publics par balayage et/ou lavage, le ramassage des papiers, et de la collecte de l'ensemble des corbeilles de propreté ;
- La viabilité hivernale des voies et espaces publics ; ainsi que, lorsque cela est techniquement nécessaire, l'évacuation de la neige présente sur ces voies et espaces publics.

⇒ COMPÉTENCES DE LA COMMUNE SUR LES ÉQUIPEMENTS ET OUVRAGES PUBLICS INTERNES AUX ZAE

Au titre des pouvoirs de police générale et spéciale reconnus au Maire, la Commune est compétente pour :

- La délivrance des permis de stationnement (correspondant aux autorisations d'occupation du domaine public sans ancrage au sol) et de la réglementation du stationnement ;
- La réglementation de la signalisation ;
- La police de l'affichage publicitaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220426-2022-32DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022

Affichage : 29/04/2022

ANNEXE n° 3 : tableau récapitulatif des niveaux de service de la Commune pour le compte de l’Eurométropole

Niveau	Maitrise d'Ouvrage	Voies 22,32 10,15 10,15	Espaces verts		Eclairage Public		Propreté		Vieillesse	Communes	ZAE	
			Entretien	Ramassage papiers	Entretien	Consommations	Balayage et lavage mécanique	Balayage Manuel et/ou ramassage papiers				Viège de corbeilles
1	Suiv technique et gestion du domaine public, Police de la conservation	Toutes interventions et activités d'entretien de la voirie : rds de poule, pontage de fissures, petite maçonnerie, remise en état signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain, signalisation temporaire pour déviation ou travaux, barrillage, petits aménagements de sécurité sur chaussée, îlots, terre plein, enduits à froid, accidents, vandalisme, astreintes voirie	Prestations annuelles : 10 tontes et/ou 2 fauchages, 2 tailles, ramassage de feuilles	Ramassage quotidien des papiers (prestation spécifique)	Tournée mensuelle de détection, systématique tous les 4 ans, mise en peinture des mûrs tous les 5 ans, astreinte et dépannage 24/24	Facturation fournisseur d'énergie	24 balayages mécaniques des caniveaux, chaussées et trottoirs par an, 18 lavages	2 fois par semaine	2 fois par semaine	Astreinte hivernale 24/24, niveaux d'intervention variables en fonction des axes prioritaires, matériel dédié à la prestation	Metz Woippy	Metz : Deux Fontaines, Sébastopol, Hauts de Queuleu, Grange aux Bois Woippy : Deux Fontaines, Montigny-lès-Metz, Au Sussales des Dames
2	Suiv technique et gestion du domaine public, Police de la conservation	Toutes interventions et activités d'entretien de la voirie : rds de poule, pontage de fissures, petite maçonnerie, remise en état signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain	Prestations annuelles : 8 tontes et/ou 2 fauchages, 2 tailles	Inclus dans la prestation tonte ou fauchage	Tournée mensuelle de détection, systématique tous les 4 ans, mise en peinture des mûrs tous les 5 ans, astreinte et dépannage 24/24	Facturation fournisseur d'énergie	12 balayages des caniveaux et chaussées par an	2 fois par mois	2 fois par semaine	Astreinte hivernale, interventions en journée uniquement (7h-22h)	As-sur-Moselle Aulny La Maxz Marly Metz Moulins-lès-Metz Saint-Privat-la-Montagne Scy-Chazelles Woippy	As-sur-Moselle : Docteur Schweitzer; Aulny : Actisud; La Maxz : Site Ikea; Marly : Garennes-Bastide; Saint-Ladre, Mermoz; Metz : Zones Actipôle, Nouveau Port, Site Ikea; Moulins-lès-Metz : Actisud; Saint-Privat-la-Montagne : ZA Bois-la-Ville; Scy-Chazelles : Zone Artisanale; Woippy : Berlange, Saint-Vincent.
3	Suiv technique et gestion du domaine public, Police de la conservation	Toutes interventions et activités d'entretien de la voirie : rds de poule, pontage de fissures, petite maçonnerie, remise en état signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain	Prestations annuelles : 8 tontes et/ou 2 fauchages, 2 tailles	Inclus dans la prestation tonte ou fauchage	Tournée mensuelle de détection, systématique tous les 4 ans, mise en peinture des mûrs tous les 5 ans, astreinte et dépannage 24/24	Facturation fournisseur d'énergie	4 balayages des caniveaux et chaussées par an	Ponctuel	Absence de corbeilles	Astreinte hivernale, interventions en journée uniquement (7h-22h)	Coin-lès-Cuvry Scy-Chazelles	Coin-lès-Cuvry : Zone Artisanale du Sabré Scy-Chazelles : Zone Vallée de la Moselle

Accusé de réception - Ministère de l'Équipement
057-215704875-20220426-2022-02-02-FCM-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/04/2022
Affichage : 29/04/2022

ANNEXE n° 4 : Trame du Rapport d'Activités des prestations effectuées dans l'année



COMMUNE.....

TABLEAU DE SUIVI DES INTERVENTIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

[illegible]

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220426-2022-32DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022

Affichage : 29/04/2022